



## ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

### Enjeu 2 : Le moyen terme

## Renforcer l'attractivité des métiers de la pêche et assurer le renouvellement des hommes et de la flotte

### Renouvellement des effectifs

*Question 8 : Alors que les métiers de la mer deviennent de plus en plus techniques, quelle place donnerez-vous à la formation des futurs pêcheurs et aquaculteurs ?*

---

*Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique*

#### M. Jacques Cheminade :

La France ne compte que 12 lycées professionnels maritimes et aquacoles (LPMA). Pour un pays qui possède le deuxième plus grand territoire maritime du monde, c'est scandaleux. Plus généralement, il faut arrêter la fermeture de classes et de lycées professionnels (il y a aujourd'hui 870 lycées professionnels publics et 640 privés, contre 2792 en 1970 et 1716 en 2003). Il faut redonner à la filière les moyens financiers et humains qui ont été supprimés depuis une dizaine d'années, en faveur de l'équipement des élèves et de leurs lieux de travail.

#### M. François Fillon :

L'avenir de la pêche française doit se préparer en amont en formant les futurs patrons et marins pêcheurs. C'est un métier difficile, technique et soumis à des réglementations précises. C'est un métier de spécialistes, qui doit être valorisé comme tel. Les programmes de formation (initiale et continue) doivent être

renforcés, aux niveaux régional, national et européen. François Fillon partage le constat du CNPMM sur la nécessité d'adapter la formation initiale aux nouvelles exigences techniques du métier (en particulier la déclaration de captures et la collecte des données scientifiques) et d'assurer la pérennité de la formation continue maritime, diplômante et inclusive, en ayant soin d'éviter de lui imposer les conceptions organisationnelles de la formation continue « terrestre ».

### Mme Marine Le Pen :

En engageant la modernisation de la flotte, il faudra nécessairement adapter la formation des pêcheurs aux navires du futur. Les professionnels du secteur, à savoir les pêcheurs mais aussi les constructeurs et les distributeurs seront invités à définir le meilleur système de formation possible : celle-ci doit être en adéquation avec les débouchés. Ce que nous voulons éviter, c'est évidemment une formation « pompe-à-fric » telle qu'elle s'est développée en France dans d'autres secteurs par un effet d'aubaine.

### M. Emmanuel Macron :

Les métiers de la pêche évoluent ce qui rend la formation déterminante, y compris la formation continue. Nous souscrivons à la formule selon laquelle le pêcheur est un « ingénieur de la mer », qui doit quotidiennement combiner des compétences nautiques, de pêche, mécaniques, commerciales, administratives, managériales, environnementales, en matière de sécurité voire médicales... Il faut revendiquer, expliquer et valoriser cette remarquable spécificité du métier de marin pêcheur. En effet, comme dans d'autres domaines, les préjugés sont tenaces !

Nous conforterons donc le réseau de formation aux métiers de la mer en général, et aux métiers de la pêche et des cultures marines en particulier. La formation tout au long de la vie doit aussi être mobilisée, et les passerelles entre les différents secteurs de l'économie maritimes encore développés. Mission sera donnée aux DIRM de mettre en place, en lien avec les Régions, en charge des questions de formation, des schémas de formation maritime pertinents.

## M. Jean-Luc Mélenchon :

L'enseignement maritime est limité à 12 Lycées Professionnels Maritimes. Je souhaite créer un Lycée par département, développer l'internat pour les étudiants qui n'habitent pas sur le littoral et créer une filière d'excellence avec des classes prépa pour l'accès au BTS et à l'enseignement supérieur maritime. Les marins ont vocation à devenir ingénieur des mers, la formation de qualité doit se rapprocher des bassins d'emploi. 85 % des étudiants sortis de lycée professionnel maritime ont encore un emploi 5 ans après l'obtention de leur diplôme. La pêche peine à recruter. Je veux préserver la pêche et développer les élevages marins, je suis conscient que l'instruction, la formation comme la modernisation des conditions de travail sont à la base de ces filières de progrès.